

Des résultats semestriels 2017 conformes aux anticipations du Groupe

Lyon, le 21 septembre 2017 – après clôture de bourse - **AMOEBBA** (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, annonce aujourd'hui ses résultats semestriels 2017.

Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 21 septembre 2017 a arrêté les comptes consolidés de la société pour le 1^{er} semestre 2017.

Les commissaires aux comptes ont effectué leur examen limité des comptes semestriels consolidés au 30 Juin 2017 et n'ont pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité de ces derniers. Ils ont procédé à la signature de leur rapport.

Le rapport semestriel est en cours d'émission et sera disponible sur le site internet de la société (www.amoeba-biocide.com) dans les prochains jours.

(En K€)	30/06/2017	30/06/2016
Chiffre d'affaires	75	60
Frais de déploiement industriel	(314)	(456)
Frais de R&D	(1 401)	(1022)
Subventions	278	290
Marketing & Ventes	(473)	(454)
Frais généraux	(1 309)	(1 090)
Résultat opérationnel	(3 144)	(2 672)
Résultat financier	(96)	(16)
Résultat net	(3 240)	(2 688)

Résultats semestriels conformes aux anticipations du Groupe

Le résultat opérationnel au 30 juin 2017 s'établit à -3 240 K€ conformément aux anticipations de la Société.

L'analyse de ces résultats fait ressortir :

- un chiffre d'affaires qui s'élève à 75 K€ au 30 juin 2017 constitué de la quote-part semestrielle de la redevance d'AQUAPROX pour 60 K€ et de la facturation de tests industriels R&D en Europe pour 15 K€.



- un accroissement des frais de recherche et développement principalement liés à la demande d'AMM en Europe et aux tests industriels au Canada ainsi qu'aux frais de brevets.
- un accroissement des frais généraux reflétant le dimensionnement du Groupe pour aborder la phase d'industrialisation et de commercialisation.
- Le résultat financier comprend principalement la charge d'intérêts liés aux emprunts bancaires (50 K€) en partie compensés par des produits financiers sur les comptes à terme.

Le résultat net semestriel s'établit ainsi à -3 240 K€.

Au 30 juin 2017 les capitaux propres de la société s'élèvent à 15,4 M€ contre 21,8 M€ au 30 juin 2016. La trésorerie est de 8,6 M€.

Un premier semestre orienté sur le développement commercial et la poursuite des études en recherche et développement

Durant le 1^{er} semestre 2017, la Société a signé 4 nouvelles lettres d'intention en Italie, Roumanie et aux Etats-Unis en vue de la conclusion de contrats définitifs de commercialisation, sous réserve de l'obtention des autorisations de mise sur le marché requises sur ces différents territoires.

Elle a aussi signé deux contrats définitifs de commercialisation aux Pays-Bas et aux Etats-Unis pour la distribution de son produit BIOMEBA sous réserve de l'obtention des autorisations de mise sur le marché requises sur ces territoires.

La Société a étendu son portefeuille de brevets en Chine. Elle a par ailleurs obtenu la délivrance en France d'un nouveau brevet portant sur le procédé biologique contre le micro-organisme pathogène *Naegleria Fowleri*.

Enfin, la Société a poursuivi ses tests industriels au Canada et en Europe et finalisé ses travaux dans le cadre de son dossier réglementaire européen d'autorisation de mise sur le marché.

Evolution récente et perspectives

AMOEBBA a poursuivi sa démarche de densification du réseau commercial avec la signature d'une nouvelle lettre d'intention avec MOMAR Inc en vue d'un accord définitif de commercialisation sous réserve de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché aux Etats Unis.

Elle a aussi signé un contrat définitif de commercialisation avec la société DREWO sous réserve de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché en Italie.

La société a informé de la tenue du groupe de travail européen sur son dossier règlementaire (cf communiqué de presse du 11 Septembre 2017).



A propos d'AMOEBBA :

Le groupe AMOEBBA ambitionne de devenir le leader mondial du traitement du risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines. Nos solutions sont une alternative aux produits chimiques largement utilisés dans le secteur des eaux de refroidissement et le traitement des plaies. Sur les marchés mondiaux des biocides chimiques et des produits du traitement des plaies estimés respectivement à 21 Md€⁽¹⁾, et 15,2Md€⁽²⁾, AMOEBBA se concentre aujourd'hui sur le segment des tours aéroréfrigérantes industrielles (TAR) évalué à 1,7 Md€⁽³⁾ pour les biocides chimiques et sur le traitement des plaies chroniques aux Etats-Unis évalué à 751 millions d'euros⁽⁴⁾. L'utilisation de *Willaertia magna C2c Maky*, dans le domaine de la santé humaine, sera soumise à l'approbation de la FDA (Food and Drug Administration) aux Etats-Unis. BIOMEBA, le biocide biologique d'AMOEBBA pour le traitement de l'eau, n'a pas encore obtenu d'autorisation de mise sur le marché aux USA, en Europe et au Canada ; AMOEBBA est engagée dans les démarches réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations de mise sur le marché dans ces territoires pour une utilisation du BIOMEBA dans les systèmes de refroidissement de l'eau. Basée à Chassieu (Lyon, France), AMOEBBA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris et a intégré l'indice CAC® Small le 21 septembre 2015. Pour plus information: www.amoeba-biocide.com.

(1) : Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedomia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(2) : marketsandmarkets.com, "Wound Care Market by Product, Wound Type, End User - Global Forecast to 2021," 2016.

(3) : Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(4) : BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017-

Contacts :

AMOEBBA

Nathalie COMBROUSSE
Responsable Marketing Communication
04 81 09 18 15
nathalie.combrousse@amoeba-biocide.com

ACTIFIN

Ghislaine GASPARETTO
Communication financière
01 56 88 11 11
ggasparetto@actifin.fr